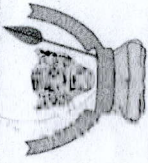


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PREMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Équité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 125/2024

A LA SOCIETE U.A.C SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/IGM/IG/KKD/MF/2024, conclu avec l'Inspection Générale des Mines, pour un montant total hors taxe de dollars américains cinquante-six mille huit cent nonante-cinq, soixante-huit centimes (USD 56 895,68) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois cent nonante-huit, vingt-sept centimes (USD 398,27), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 11/07/2024.

Directeur Administratif et Financier

Scceau de l'Etablissement

M. Camille KAYEMBE MRAZI
Directeur Général